



# Prévention des violences

## Réunion du 10 janvier 2022

**Présents** : Lisa AUBRY, Pascal AUBRY, Jade BOUTANT, Laurence LANGER, Damien PERNOT, Hélène RUHLMANN, Benoit VASSELIN

**Excusés** : Laura LE MAREC, Jérôme PRIGENT

### Ordre du jour

1. Objectif de la réunion .....	1
2. Débriefing de la réunion avec le Colosse .....	1
3. Choix des actions à mener et priorisation .....	2
Priorité haute : demande d'un budget au Comité Directeur de la Ligue.....	2
Priorité haute : mise en place d'une formation de sensibilisation.....	2
Priorité moyenne : réalisation de supports de communication adaptés .....	2
Priorité moyenne : amélioration de la formation.....	3
Priorité basse : modification du Règlement Intérieur de la Ligue .....	3
Priorité basse : contact avec la Fédération.....	3

La réunion a lieu en visioconférence, la séance est ouverte à 20h45.

### 1. Objectif de la réunion

L'objectif de la réunion est de partager un retour sur la réunion du 15 décembre avec Quentin LEPORTIER de l'association « le Colosse », déterminer les actions concrètes à engager et les prioriser.

### 2. Débriefing de la réunion avec le Colosse

La réunion avec Quentin LEPORTIER le 15 décembre dernier a permis de répondre aux premières interrogations et d'envisager la suite du groupe de travail, merci à Quentin pour sa pertinence et sa disponibilité.

### 3. Choix des actions à mener et priorisation

Les actions suivantes sont retenues par le groupe de travail, classées par ordre de priorité décroissante.

#### **Priorité haute : demande d'un budget au Comité Directeur de la Ligue**

Objectif : donner les moyens au groupe de travail de financer ses actions.

Description : préparation d'un budget prévisionnel à présenter au Comité Directeur de la Ligue.

Acteurs et actions immédiates : Damien P et Pascal A préparent un budget prévisionnel correspondant à toutes les actions du groupe pour l'année à venir.

Remarque : les seules actions à budgétiser pour la saison 2022 sont la formation et la réalisation des supports de communication.

#### **Priorité haute : mise en place d'une formation de sensibilisation**

Objectif : former un maximum de personnes impliquées dans la prévention des violences (membres du groupe de travail, entraîneurs, animateurs, initiateurs, encadrants, ...)

Description : voir la description de la formation du Colosse dans l'intranet.

Prérequis : disponibilité du budget.

Acteurs et actions immédiates : Pascal A contacte Quentin L, recherche une date et un lieu (centre Bretagne privilégié, en attente de retour de Laurence et Benoît), prépare un budget prévisionnel de l'action et propose au groupe de travail une communication pour les clubs.

Remarques :

- le programme et la tarification de la formation du Colosse sont en ligne dans l'intranet du groupe de travail ;
- une formation en présentiel est privilégiée pour une meilleure pédagogie et favoriser les contacts (notamment avec de potentiels futurs référents) ;
- compte tenu du contexte sanitaire la formation sera planifiée en mai ;
- les entraîneurs étant des acteurs privilégiés dans notre écosystème, il est important de leur proposer de participer gratuitement à la formation.

#### **Priorité moyenne : réalisation de supports de communication adaptés**

Objectif : communiquer et afficher clairement l'action de la Ligue.

Description : réalisation et distribution de supports à afficher dans les clubs et lieux de compétition.

Prérequis : disponibilité du budget (réalisation, impression et éventuellement envoi des supports), formation.

Acteurs : Laurence L, Hélène R et Benoît V pour le fond, Lisa A pour la réalisation, (appui possible sur Anne Ruhlmann).

Actions immédiates : réalisation de premières versions avant la formation avec le Colosse pour les partager avec le formateur.

## Remarques :

- les supports de communication généraux existants sont en général pensés pour les sports physiques et nécessitent a minima une adaptation pour les échecs ;
- il est important de profiter de la formation pour éviter de faire des erreurs dans la communication mais les premiers travaux peuvent commencer avant la formation, ce qui permettrait d'échanger avec le formateur sur des versions préliminaires ;
- Il est peut-être possible de s'appuyer de nouveau sur le lycée Coëtlogon comme cela avait été fait lors du championnat de Bretagne jeunes 2020, notamment pour diversifier les supports de communication (par exemple créations d'affiches diverses, à remplacer régulièrement pour constamment attirer l'œil et également toucher des publics différents, à prévoir en mars 2023).
- Une idée pour encourager les clubs à s'engager serait de leur demander un retour sur l'affichage dans leurs locaux des supports de communication et de publier tous les retours des clubs sur le site web de la Ligue.

## **Priorité moyenne : amélioration de la formation**

Objectif : améliorer la formation des acteurs des échecs (initiateurs, animateurs, entraîneurs), notamment les sensibiliser sur les formes de pression qu'ils peuvent exercer sur les jeunes.

Description : intégration de modules dédiés à la prévention des violences dans les formations fédérales, création d'une charte de bonne conduite à signer par tous les nouveaux entraîneurs formés, ...

Remarque : les formations DIFFE, DAFPE et DEFPE sont du ressort de la Fédération.

Acteurs et actions immédiates : Jade B se renseigne sur les modules BAFA déjà existants dans ce domaine et Hélène R remonte ce besoin à la fédération.

## **Priorité basse : modification du Règlement Intérieur de la Ligue**

Objectif : inscrire durablement la lutte contre les violences dans le sport dans la raison d'être de la Ligue.

Description : modification de règlement intérieur de la Ligue avec création d'une commission « prévention des violences ».

Acteur et actions immédiates : Pascal A propose la modification du Règlement Intérieur au groupe de travail avant de la soumettre au Comité Directeur de la Ligue.

Remarque : le Règlement Intérieur de la Ligue définit aujourd'hui une seule commission non statutaire (la Commission d'Appels de la Ligue, créée en 2017), sa modification du Règlement Intérieur requiert un vote de l'Assemblée Générale de la Ligue.

## **Priorité basse : contact avec la Fédération**

Objectif : mutualiser les actions de la Ligue avec d'autres acteurs (Fédération, d'autres ligues et comités, ...)

Description : la Ligue peut continuer d'avancer de manière autonome sur toutes les actions qu'elle décide de mener, pour plus de réactivité et pour des actions de proximité, mais il est important de tenir la fédération informée.

Acteurs et actions immédiates : Hélène R remonte directement les informations à la commission fédérale « mixité » (à terme à la commission « éthique et intégrité »), une visioconférence avec Jean-Baptiste MULLON pourra également être organisée ultérieurement.

La séance est levée à 22h20.